

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhone et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus
Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, X. — COURSE AUX NOUVELLES. — MAISON DE FRANCE — L'EXPULSION DES PRINCES, Augustin Rémy. — CE QUE FURENT LES ÉTUDIANTS DE FRIBOURG, CE QU'ILS SONT AUJOURD'HUI, XXX. — CONCERT DE CHARITÉ. — UN ARTICLE DU Progrès, Evidence. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. — SALON DE PEINTURE, F. de P. — BIBLIOGRAPHIE, F. C. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — FEUILLETON, René Stine. — VARIÉTÉS, E. R. — JEUX D'ESPRIT, E. Meunier.

BULLETIN POLITIQUE

Les iniquités et les inepties vont vite sous la troisième République, et chaque semaine c'est un écoulement nouveau pour le chroniqueur qui passe en revue la triste et mauvaise besogne accomplie en sept jours par ce qu'on est convenu d'appeler encore les chambres françaises.

Désormais l'instituteur sera nommé exclusivement par le préfet. Il lui était déjà interdit d'apprendre le catéchisme aux enfants, et la prononciation du nom de Dieu pouvait entraîner sa révocation. On a fait plus. Il va devenir le soldat de l'administration, le forçat de la candidature officielle, au même titre que le garde champêtre ou l'agent voyer. Il ne lui suffira plus d'inculquer à ses élèves l'amour de la République et la haine de la Religion, il devra encore, suivant la nuance du ministère, faire des bambins de dix ans, confiés à ses soins, des opportunistes, ou des radicaux, des *ferristes* ou des *wilsoniens*.

En compensation de ce surcroît de travail, la Chambre lui a généreusement refusé l'augmentation de traitement demandé par M. Paul Bert, décidant ainsi à cent voix de majorité, dit M. Rochefort, que les maîtres d'école continueront à mâcher de la gomme élastique pour tromper leur estomac.

Cette figure, remarquons-le, ne convient pas absolument aux maîtres d'écoles laïques qui ont toujours *beaucoup plus* que les congréganistes. Mais ce qu'il est bon de retenir du discours de M. le Président du Conseil, c'est l'aveu des dilapidations commises et le triste tableau de notre situation budgétaire. M. Ferry ne va-t-il pas jusqu'à laisser entrevoir le vote nécessaire de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la rente, que sais-je encore ?

Le lendemain, on a discuté pendant quatre heures sur le point de savoir s'il est permis de dévaliser les gens, et c'est la théorie du vol, du vol pur et simple, qui l'a emporté.

La Chambre en effet a décidé qu'on pourrait désormais *laïciser* les écoles congréganistes *fondées avec les deniers des catholiques et sous la condition expresse qu'elles seraient congréganistes, et que les fondateurs ou héritiers n'auront qu'un an pour se faire rendre justice.* Encore M. Paul Bert espère-t-il bien que les nouveaux juges ne la leur rendront pas cette justice.

Cet article 18 de la loi sur l'enseignement primaire a été voté malgré l'opposition éloquent de Mgr Freppel, par 386 voix contre 98 ; ce qui faisait dire qu'il n'y a que 98 honnêtes gens à la Chambre.

C'est en effet le vol voté comme un principe et consacré comme un droit pour l'Etat. Qu'on vienne dire ensuite pompeusement que la confiscation est abolie !

Au Sénat la besogne n'a pas été de beau-

coup moins mauvaise. En dépit des efforts de MM. Chesnelong, Lucien Brun, et de Gavaudie, le Sénat a ratifié le droit donné aux maires par la Chambre, de faire sonner les cloches des églises. Nos pères conscrits avaient ensuite voté qu'une clef de l'église et du clocher serait aussi remise à ces magistrats, mais le vote d'un amendement de M. de Lareinty a apporté une restriction à la rigueur de la loi. Toutes les fois que le clocher sera indépendant de l'église, la clef seule du clocher sera remise aux maires.

Même avec cette restriction, la loi est détestable, elle créera entre les curés et les maires de nombreux conflits, et cette suite de subordination des curés de paroisses aux municipaux est un véritable scandale.

Du Tonkin les dépêches sont assez bonnes. La colonne du général Négrier a enlevé deux forts, situés à neuf kilomètres de Bac-Ninh, et a opéré sa jonction avec la colonne du général Brière de l'Isle. Aussi, attend-on incessamment la nouvelle de l'attaque et peut-être de la prise de cette ville de Bac-Ninh, qu'on dit être le dernier rempart de nos ennemis.

Une dépêche du vice-amiral Courbet, annonce aussi qu'il va déclarer le blocus d'une partie de la côte. A ce propos, nous nous demandons pourquoi l'on parle de le remplacer par le contre-amiral Riennier, dans le commandement de sa division navale.

N'offre-t-il pas assez de garanties ? ne réunit-il pas assez de chances de succès ? Tout le monde s'accorde à dire que c'est un des officiers les plus distingués de notre marine.

Devant l'ennemi, nous ne comprenons pas plus le changement d'un chef victorieux que nous n'avons compris, devant le même ennemi, la disparition d'un général en chef quittant son poste pour rentrer en France, après deux échecs. Ce sont là des anomalies auxquelles nos traditions militaires ne nous ont point habitués. X.

COURSE AUX NOUVELLES

Le moyen des lâches. — L'assassinat, telle est la ressource d'un certain parti, honte de la France. Autrefois encore, des monstres exposaient leur peau pour satisfaire leur haine, aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : On se cache on se dérobe, et sous le voile de l'inconnu, on dépose un colis quelconque, et ce colis est un engin meurtrier appelé à massacrer une quantité de personnes à la fois.

Voilà le grand moyen des sociétés secrètes : carbonaros, francs-maçons, nihilistes, etc. Ils sont lâches nos régicides de bas étage et c'est par la dynamite qu'ils procèdent.

Toute la presse française, même étrangère, a parlé de la tentative faite contre Monseigneur le comte de Paris. Nous ne répétons donc pas ici l'histoire d'un fait connu de tous. Disons seulement que Dieu veille sur la France, et ce complot déjoué comme on sait, nous en est une preuve.

Les royalistes de Lyon se sont empressés de faire parvenir à Monseigneur le Comte de Paris une adresse de félicitations d'avoir échappé à cet attentat.

Il nous revient même que, quelques jours auparavant, Monseigneur avait reçu une lettre

de menace; mais, dédaignant avec raison, de pareille lachetés, la lettre avait été jetée au rebut.

Offrande Royale. — Madame la comtesse de Chambord vient de donner aux prêtres de l'église de Castagnavizza, à Goritz, ou repose la dépouille mortelle de Monseigneur le comte de Chambord, de magnifiques vêtements sacerdotaux en velours noir, ornés de broderies d'argent.

Elections municipales. — Nous sommes heureux de constater le réveil de l'opinion publique. Le vide fait dans les caisses, la déconfiture financière, annoncée officiellement à la tribune par le gouvernement, font enfin sortir de leur torpeur ceux qui croyaient que tout était pour le mieux dans la meilleure des républiques.

Nous avons dit que sur tous les points de la France avait lieu des réunions, et les dernières élections partielles prouvent assez quels en sont les résultats. A Lyon aussi on fait beaucoup : tous les jours, sur un point ou sur un autre de la ville, des réunions ont lieu. Demain dimanche, c'est à la Guillotière, au milieu de cette population qui avait donné toute sa confiance à ceux qui détiennent le pouvoir aujourd'hui, et qui, désillusionnée jure, un peu tard il est vrai qu'on ne l'y prendra plus. Dimanche donc, 16 courant à la *Villa des Fleurs*, cours Gambetta 109, réunion.

Lundi 17 mars, un groupe de royalistes a organisé une réunion au restaurant des Aqueducs, rue du Juge de paix.

Tant mieux ! nous sommes contents de ce réveil car il nous promet à bref délai, l'éloignement des affaires publiques de cette foule qui s'en est emparée et cherche à s'y éterniser, dans le seul but de se livrer à la curée et qui à l'exemple des oiseaux de proie, n'abandonne qu'après destruction complète.

Ces hommes néfastes nous les avons vu souvent à l'œuvre, mais depuis quatre-vingt-dix ans, depuis que Dieu a retiré sa main de dessus la France, c'est périodiquement qu'ils viennent reprendre leur œuvre de ténèbres.

M. Keller à Lyon. — Le comité des écoles catholiques prépare, ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière une grande fête pour dimanche 23 courant.

A 1 heure, salle des Folies-Bergères, aux Brotteaux, conférence sur *la liberté de l'enseignement*, faite par M. Keller, le sympathique orateur, l'éloquent défenseur de nos droits méconnus.

LA QUÊTE SERA FAITE EN FAVEUR DES ÉCOLES.

Nos écoles catholiques. — Vente de charité au profit de l'œuvre des écoles congréganistes les lundi et mardi 24 et 25 courant, dans les grands salons de l'hôtel Bellecour.

Le Comité ose compter sur le gracieux concours des dames dévouées à la grande œuvre qui est, à ce moment, la première de toutes.

Elles voudront bien dès aujourd'hui, préparer avec le zèle et l'intelligence dont elles ont donné des preuves si éclatantes, soit par les quêtes, soit par le travail de leurs mains, les objets destinés à la vente.

Ces objets peuvent être déposés chez madame Léon de Gatelier, rue Sala 25, chez madame C. Franchet, quai St-Clair, 11, ou au bureau de l'*Echo de Fourvière*, place Bellecour, 26.

Souscriptions. — Nous publions notre deuxième liste de souscriptions reçues dans nos bureaux en faveur des Ecoles catholiques :

M. P. Menoud	5 fr.
Un ancien élève des frères.	10
Anonyme	10
Liste précédente.	245
Ensemble	270 fr.

Nos ignorantins. — Aux examens qui viennent d'avoir lieu, les religieuses de Saint-Charles ont présenté seize maîtresses et deux

élèves ; les religieuses Trinitaires une élève, et les religieuses de l'Immaculée-Conception, une élève. Ces vingt jeunes personnes ont été reçues à l'unanimité.

Saint Joseph, patron de l'Église universelle. — Le comité de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, cette année comme les années précédentes, a convié ses amis à sa fête patronale.

Le dimanche, 23 mars, à neuf heures du matin, chapelle de Fourvières, sera célébrée une messe solennelle, il y aura communion générale. A l'issue de la messe, soit dix heures, un déjeuner offert par le comité sera servi à tous les invités.

Puisse Dieu bénir cette œuvre de régénération ; puisse cette haine qui divise les enfants d'un même pays disparaître et que tous, inspirés par l'esprit de charité, coopèrent efficacement au relèvement de la patrie.

Paroisse de Saint-Joseph. — A l'approche de la fête de saint Joseph, qu'il nous soit permis d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cette œuvre, bénie et encouragée par N. S. Père le Pape, de la construction d'une église nouvelle dans le centre ouvrier des Brotteaux.

Non pas une paroisse nouvelle, car voilà 12 ans que la paroisse Saint-Joseph des Brotteaux est fondée, mais ayant dû se contenter au début d'une église provisoire, qui ne peut plus suffire aux besoins d'aujourd'hui, on se trouve donc dans la nécessité de songer à une construction nouvelle.

Les dépenses seront grandes, les embarras nombreux, mais Lyon, la ville de la charité, la ville des œuvres ne mentira pas, nous en sommes assurés, à ces titres glorieux qu'elle a su conquérir.

Le premier pasteur de ce diocèse joint aussi sa voix à celle du vénérable curé de cette paroisse et réclame de la charité de tous.

Les offrandes peuvent être adressées à la sacristie de Saint-Joseph, au presbytère, rue Suquet, 6, ou bien déposées dans le tronc qui se trouve au-dessous de la pierre bénite par N. S. Père le Pape.

Le champ est vaste. — Nous recommandons à nos lecteurs la vente de charité qui aura lieu mercredi et jeudi prochain, 19 et 20 mars, au profit de la paroisse de Sainte-Blandine.

Cette vente se tiendra dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, 1, rue Bellecour, et durera chaque jour de 1 h. à 10 h.

Le mercredi de 8 à 10 h. et le jeudi de 3 à 5 h. représentations de Guignol.

Le jeudi, à 8 h. du soir, tirage d'une tombola, pendant laquelle plusieurs amateurs se feront entendre.

Nous ne saurions trop recommander de participer à cette bonne œuvre.

Église de la Charité. — En dehors de la station quadragésimale prêchée avec succès par l'éloquent orateur Mgr Morel, tous les mercredis soirs à 8 h. M. l'abbé Girodon, directeur de l'École Ozanam, donne une conférence dans l'église de la Charité auxquelles sont invités les hommes seulement.

Nos bons pères conscrits. — Le Sénat vient de décider que Paris et Lyon seraient exclus de la loi commune qui oblige les municipalités à désintéresser les citoyens lésés ou victimes des émeutes et guerres civiles, et cela sous le fallacieux prétexte que, dans ces deux villes, la police n'appartient pas aux municipalités.

Ainsi bons Parisiens et vous, braves Lyonnais ; tenez-vous pour avertis, l'écume de la Société pourra, dans ses moments de folie, se ruier sur vous, piller, assassiner, brûler vos maisons, vous n'avez rien à réclamer. Les municipalités de ces deux villes seront indemnes et invoqueront le cas de force majeure.

Nièvre. — Messieurs du conseil municipal de Nevers, jaloux des lauriers de leurs congé-

nères du conseil municipal de Paris, viennent d'émettre dans leur session ordinaire un vœu d'amnistie « en faveur de tous les citoyens qui, depuis 1848, ont été condamnés pour délits « ou crimes politiques, qu'ils soient ou non « qualifiés tels dans les jugements portant con- « damnation. »

Et pour bien accentuer la portée de ce vœu, le conseil l'a fait précéder de considérants visant spécialement Nourrit et Berezowski...

On va bien à Nevers.

Presse royaliste. — Nous apprenons avec plaisir que l'*Écho du Tarn* devient quotidien, ce qui dénote le succès obtenu par l'excellente feuille royaliste de Castres.

Le *Travailleur*, qui paraît à Gaillac, sous la direction du capitaine Durel, ancien gérant de la *Souveraineté du peuple*, de Toulouse, vient de se rallier à la cause monarchique.

On nous annonce la disparition de l'*Union de Bretagne*, dont l'édition hebdomadaire sera remplacée par l'*Éclair*. Mais le *Journal de Rennes* est toujours là, vaillant et fidèle.

Au nom de la Liberté. — Le 10 mars, M. H. des Houx, directeur du *Journal de Rome*, a été écroué à Carcere-Nuove, où il doit purger la peine de un mois de prison à laquelle il a été condamné le 23 janvier.

Franc-Maçonnerie. — Un comité vient de se former pour créer une revue qui aura pour titre la *Maçonnerie*. Le comité expose qu'à Paris, où la franc-maçonnerie compte plusieurs organes, tels que le *Bulletin maçonnique de la Grande-Loge symbolique écossaise*, le *Bulletin du Grand-Orient de France*, la *Chaîne d'union de Paris*, le *Monde maçonnique*, le *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, il n'existe aucune publication spéciale pour lutter contre ces organes de propagande antireligieuse. Le comité fait un appel pressant aux rédacteurs correspondants et souscripteurs qui voudraient prendre part à l'œuvre. La rédaction et l'administration de la *Maçonnerie* ont leurs bureaux, 6, rue Cassette à Paris.

Les Facultés catholiques de Lyon ont célébré leur fête patronale de Saint Thomas-d'Aquin, en l'église paroissiale de Saint-Martin-d'Ainay, le jeudi 13 mars, à 9 h. précises du matin.

La messe a été dite par Son Éminence le cardinal Caverot.

M. l'abbé Augustin Lemann, professeur d'Écriture sainte aux Facultés catholiques a fait dans un magnifique langage le panégyrique du Saint. L'orateur comparant Salomon à saint Thomas « ces deux flambeaux de lumière en présence de Dieu », a montré comment le premier n'ayant su conserver son cœur pur jusqu'à la fin, n'a pu arriver à la gloire qu'a méritée l'Ange de l'école.

Le discours de M. l'abbé Lemann a été suivi de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Conférences du vendredi. — Hier, 14 mars, à 8 h. du soir, M. Léotard, doyen de la Faculté des Lettres, a fait une fort belle conférence sur *Chateaubriand et son siècle*.

Futurs instituteurs. — Vous ne vous doutez pas quels sont les instituteurs que notre aimable gouvernement nous prépare pour l'instruction et l'éducation de nos enfants.

Oh ! des maîtres supérieurs, voyez plutôt ce que nous apprend le *Monde* : Certains directeurs de colonies pénitentiaires ont reçu l'ordre de pousser le plus possible vers l'examen

du brevet leurs intéressants pupilles. Le gouvernement, ne sachant où recruter les instituteurs et les institutrices dont il a besoin pour remplacer les Frères et les Sœurs qu'il veut chasser des écoles communales, a imaginé d'aller les prendre dans les prisons.

Le vice succède à la vertu.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :

M. Gelas, professeur de l'École cléricale de Saint-François, à Lyon, a été nommé secrétaire de l'Archevêché.

M. Peyre, vicaire à Saint-Lager, a été nommé vicaire à Valbenoite.

M. Forest, vicaire à Grandris, a été nommé vicaire à Saint-Louis-de-Roanne.

† Ce matin ont eu lieu les obsèques de M. l'abbé Cluzel, curé de Saint-Charles de Serin.

La Maison de France

PAR AMÉDÉE DE CÉSENA.

Notice historique, in-12, de 48 pages, avec un portrait photographié d'après nature, de **Monseigneur le comte de Paris**.

Déjà nous avons annoncé cette brochure que nous recommandons vivement à nos lecteurs. Destinée à la propagande, pleine d'intérêt et d'à-propos, nous croyons cette plaquette indispensable à tous ceux qu'intéresse le retour de la France à ses vieilles traditions monarchiques.

Nous en avons fait venir un certain nombre d'exemplaires pour en faciliter l'acquisition à nos lecteurs, et nous la remettons à titre de prime, à tout nouvel abonné.

Enfin, on trouvera à la quatrième page de notre journal l'annonce du beau portrait de **Monseigneur le comte de Paris, Philippe VII**.

Cette gravure devrait se trouver dans toute famille royaliste, elle a sa place marquée chez tous ceux qui attendent par la Monarchie le retour de la France à ses vraies destinées.

Nos bureaux sont ouverts tous les jours non fériés, de 9 heures à 6 heures, rue Mulet, 8.

L'Expulsion des Princes

Si l'on parle tant d'expulser les princes, c'est pour y arriver.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date, pour la République, cette méthode de parler longtemps d'avance des actes les plus indignes qu'elle veut accomplir. C'est un moyen d'y habituer l'opinion. De cette façon le peuple se fait peu à peu à une idée qui le choquera de prime abord, et les journalistes eux-mêmes ont épuisé presque toute leur verve et leur indignation, quand arrive le jour de l'exécution.

C'est par ce procédé qu'on est tranquillement arrivé aux expulsions des religieux.

C'est par ce procédé qu'on a chassé Dieu des écoles.

C'est par ce procédé qu'on a renvoyé les aumôniers des hôpitaux.

C'est par ce procédé qu'on a radié les princes de l'armée.

C'est par ce procédé enfin qu'on les expulsera de la patrie et qu'on accomplira toutes les lâchetés et les injustices qui doivent un jour enfin réveiller la France endormie et ramener la royauté chrétienne sur les débris d'un gouvernement sans précédent.

On parle trop des complots des princes, on parle trop des dangers qu'ils font courir à la République, pour qu'il n'y ait pas dès aujourd'hui même quelque projet d'expulsion en portefeuille. Avant deux mois les princes seront renvoyés de cette patrie qu'ils ont servie en héros et que, Dieu merci ! ils serviront encore.

Et cette indignité nouvelle sera reçue de l'opinion comme l'ont été toutes les horreurs précédentes. Aujourd'hui rien n'est capable de tirer de la torpeur notre nation avachie. L'indignation n'est plus de mode, et nous acceptons sans révolte les plus retentissants soufflets des plus mesquins gouvernants qui se soient jamais montrés dans l'histoire.

Mais, grâce à Dieu, il se trouve encore des hommes d'une autre trempe ; et si la majorité de la nation, hébétée, flasque et somnolente reçoit tous les crachats sans murmurer, il est une vaillante minorité qui enregistre ces faits dans sa mémoire et qui saura faire un jour justice de ces indignités.

Qu'on chasse donc les princes, tant mieux ! Plus la République entasse de hontes, plus elle se couvre de boue, plus la monarchie chrétienne est proche.

En France, plus que partout ailleurs, on aime les contrastes. Quand on sera las de la laideur, de la lâcheté et de la malpropreté, on se jettera à bras ouverts dans l'honneur, le courage et la foi.

Les princes en exil ne seront pas plus loin ; leur parti s'augmentera immédiatement.

En un mot, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, braves républicains, que vous agissiez ou que vous ne fassiez rien, la monarchie vient, rien désormais n'est capable d'arrêter son retour, rien que votre sagesse, c'est-à-dire certainement rien !

Augustin Remy.

Ce que furent les Étudiants de Fribourg Ce qu'ils sont aujourd'hui

Dimanche dernier, avait lieu la réunion des anciens élèves de Fribourg.

Notre mission de journaliste nous oblige à être sans repos à l'égard de tout ce qui peut provoquer l'attention du lecteur. Du reste, nos confrères ne nous ont-ils pas donné par le menu, le récit des banquets d'anciens élèves du Lycée et autres écoles ? Nous ne faisons donc pas d'innovations en pareille matière.

A nos lecteurs qui ignoraient ce que pouvait bien être cette réunion fribourgeoise et quel droit elle peut avoir à être signalée dans nos colonnes, nous raconterons d'abord ce que fut le pensionnat de Fribourg. — Ce fut un refuge pour les Jésuites, chassés de France, en 1828, par ordres sortis des loges. Ce fut un asile pour leurs élèves, chassés de nombreux collèges qui couvraient le sol de la France en voie de régénération. Cet acte d'ostracisme était l'avant-coureur de la Révolution de 1830.

C'est toujours ainsi que préludent les révolutions — l'expulsion.

Le pensionnat improvisé devint bientôt célèbre et menaçant pour les plans maçonniques. Un nouvel ordre d'ostracisme partit en 1847 de la secte, dont la puissance occulte ne reconnaît pas de frontières. Les républicains s'y soumettent comme les monarchies ; en conséquence, maîtres et élèves furent dispersés de nouveau, toujours au nom de la sainte liberté.

On se souvient de ce que fut la guerre du Sunderbund, guerre fratricide ; elle n'eut pas d'autre but que l'expulsion des Jésuites du sol helvétique, terre dite de la liberté.

Pendant 19 ans, cinq à six mille élèves de différentes nations mais Français en très grande majorité, se succédèrent dans cette institution modèle. Instruits dans les sciences et les lettres, avant tout, ils y ont puisé les éléments de fortes convictions religieuses. Tous en ont rapporté les sentiments d'une inaltérable reconnaissance pour leurs maîtres. Magistrature, barreau, armée, clergé, sciences et lettres, ont récolté dans les rangs des Fribourgeois de nombreux sujets d'élite.

Chaque année, les vétérans du pensionnat, si justement célèbre, se réunissent pour rappeler les souvenirs du passé et renouer les liens d'une vieille amitié. Lyon, l'un des principaux centres de ces réunions, a choisi comme jour du rendez-vous, le dimanche du *Reminiscere*.

Pour plus amples renseignements, nous citerons quelques paroles prononcées dernièrement par l'un des princes de l'Église à son passage à Fribourg. Dans une visite faite au vieux collège de Saint-Michel, l'illustre prélat, s'adressant à l'assistance nombreuse, prononça l'éloge du passé en ces termes significatifs : « J'aime depuis longtemps le Collège de Fribourg, en raison des services qu'il a rendus à mon pays. Il a exercé une influence plus grande qu'on ne le suppose. Parmi ceux qui sont au premier rang pour la défense de nos libertés religieuses, nous comptons un bon nombre d'anciens élèves du Collège illustre de Fribourg, qui se font admirer aujourd'hui par le courage et par la fidélité au drapeau sous lequel ils combattent. »

Voilà ce que fut le pensionnat, voilà ce que furent les étudiants de Fribourg.

Donc dimanche, les anciens élèves des Jésuites se réunissaient autour d'une même table, arrivant un peu de toutes les régions. Les joies du passé et les malheurs du temps présent alimentèrent une conversation animée et toute juvénile malgré les âges quelque peu avancés. Des toasts furent portés aux maîtres vénérés. Comme intermède, les petites sœurs des pauvres firent leur entrée, les bassins de quête à la main. Elles se retirèrent heureuses, remportant une riche moisson.

Vers la fin du repas, trois dépêches arrivaient successivement. L'une était envoyée par le sénateur Lucien Brun, retenu à son poste de combat pour tenter un dernier effort de résistance contre l'envahissement toujours croissant de ceux qui ont déclaré la guerre à Dieu ; il s'agissait pour le Sénat de sanctionner ou de rejeter la loi votée par la Chambre qui livre aux émissaires de la secte les clefs du sanctuaire. *Nous succomberons*, disait cette dépêche, *mais je ne me pardonnerais pas, et nos amis de Fribourg ne me pardonneraient pas d'avoir déserté*. Le sénateur Lucien Brun, on le sait, a parlé au Sénat, et ceux qui ont lu son discours ont pu l'apprécier, mais la loi bête et odieuse a passé, il y avait deux raisons pour cela : elle est bête et odieuse.

La seconde dépêche, partie de Goritz, contenait ces quelques mots : *Nous descendons de Castagnavizza, après avoir prié et pleuré*

LES PRÉTENDANTS DE MONIQUE

PAR RENÉ STINE

Un jour du mois de décembre, Hermann s'adressant à madame Andercey, lui dit :

— Cette guerre se prolonge indéfiniment et je voudrais pourtant voir ma position fixée. Ni mademoiselle Monique, ni moi, ne pouvons rien aux événements, pourquoi leur subordonner une question d'ordre purement privé ? Votre fille me témoigne une froideur silencieuse dont je ne sais, en vérité, que penser !

— Excusez-la, mon ami ; Monique est très nerveuse, les catastrophes qui se succèdent dans notre malheureux pays l'ont impressionnée de la façon la plus douloureuse...

— Raison de plus pour le quitter pendant quelque temps ! Que mademoiselle Monique consente à notre union et aussitôt nous partons pour...

— On ne se marie pas pendant que sa mère agonise !... dit une voix farouche.

Madame Andercey tressaillit, et, se retournant aperçut sa fille qui était entrée sans qu'on l'entendit.

Hermann lui jeta un regard sombre, puis il quitta la chambre sans prononcer un mot.

Enfin la paix fut signée : triste paix qui enlevait à la France deux des plus beaux bijoux de sa couronne !

Est-il besoin de dire que monsieur Andercey opta pour la France ? Combien il s'applaudit alors d'avoir acheté ces bâtiments dont les réparations, presque achevées l'été précédent, allaient lui permettre d'installer bientôt une nouvelle verrerie, et cela, à quelques kilomètres seulement de la demeure de son beau-frère.

Un des premiers jours de mai, il rassembla ses anciens ouvriers et leur annonça son prochain départ.

— Mes amis, leur dit-il, ceux d'entre vous qui resteront ici n'auront de ma part aucun blâme. Je sais que certaines familles ont des racines si profondément ancrées dans le sol natal qu'on ne saurait les en arracher, mais ceux qui voudraient me suivre...

— Tous, tous !... s'écrièrent les ouvriers en battant des mains.

— Merci, mes amis, merci ! répondit M. Andercey, visiblement ému de ce témoignage spontané d'affection.

— Je dis donc, reprit-il, que vous trouverez tous jours de l'ouvrage chez moi. Quant à l'usine actuelle j'ai été forcé de la mettre en vente et j'ai reçu aujourd'hui de mon notaire la nouvelle que mon immeuble avait acquéreur.

— N'importe ! nous vous suivrons ! répondirent les ouvriers.

Quel ne fut pas l'étonnement de M. Andercey lorsqu'en arrivant chez son notaire, il y trouva Hermann Stenner se présentant comme acquéreur de la verrerie.

— Vous !... vous !... répétait M. Andercey avec stupeur.

— J'espère, Monsieur, répondit le jeune homme, qu'il ne vous déplaît point de m'accorder la préférence puisque j'apporte le prix exigé.

— Mon Dieu !... mais vous avez donc choisi...

— Il le fallait, le malheur du temps veut que vous fassiez un sacrifice énorme sur la valeur de votre usine, ne vaut-il pas mieux que j'en bénéficie, moi qui vais entrer dans votre famille ? L'acte est prêt, signons-le sans délai ; j'ai hâte d'annoncer à Mlle Monique que'elle ne quittera point sa chère Alsace !...

— C'est justement à ma fille que je songe en ce moment ; je doute que votre décision pour la nationalité ne dresse un obstacle... si vous réfléchissez encore?... si vous la consultez?...

— Allons donc ! ce serait de l'enfantillage ! Votre fille sera plus raisonnable que cela, j'espère ! Signons ! L'acte conclu et dûment paraphé, ils reprirent le chemin de la maison. M. Andercey marchait le front incliné vers la terre, l'air profondément soucieux. Au bout d'un moment il releva la tête et dit :

— Tout à l'heure, j'ai invité à me suivre dans ma nouvelle résidence ceux de mes ouvriers qui pourraient se déplacer sans trop de dommage. Tous ont répondu à mon appel et j'ai accepté leur concours avec une vive satisfaction. Si j'avais su trouver en vous l'acquéreur de ma verrerie, je me serais fait un scrupule...

— Oh ! ne vous inquiétez pas de cela ! interrompit Hermann avec insouciance. Ces braves gens vous sont fort attachés, et je me doutais de ce qui allait arriver, aussi ai-je déjà fait embaucher une quarantaine d'ouvriers allemands : ils accourront à mon premier signe.

Le front de M. Andercey se plissa.

— Vous êtes bien pressé, fit-il avec amertume, d'introduire ces gens-là sur notre sol !

— Les affaires sont les affaires ! riposta sèchement le jeune homme.

Quand ils arrivèrent à la maison ils trouvèrent la mère et la fille occupées à emplir des caisses pour le déménagement.

— Venez ! leur dit M. Andercey d'un air grave, et il les emmena dans son cabinet.

Là, il leur désigna Hermann Stenner comme son successeur à l'usine. Les deux femmes poussèrent une exclamation d'étonnement.

— Mademoiselle, fit Hermann d'une voix douce-reuse, de cette manière vous ne quitterez point le lieu de votre naissance. J'ai pensé que cela serait très doux à votre cœur !

Un flot de sang monta aux joues de Monique ; elle se dressa et d'une voix sifflante, qui semblait sortir avec peine de sa gorge, elle répondit :

— Ainsi... vous êtes Allemand ?

— Mon Dieu ! mademoiselle, je gémis comme vous du malheur qui m'oblige à changer de nationalité ; mais de nouveaux devoirs...

— Des devoirs... ou des intérêts ?...

(La suite au prochain numéro.)

sur le cercueil du Roi. Cordiale adhésion de Foresta, Huet et Pavillon.

GABRIEL DE SAINT-VICTOR

La troisième dépêche enfin était datée de Fribourg et signée Mermillod, évêque de Lausanne et Genève. Elle apportait une bénédiction spéciale du Saint-Père. Voici le texte de cette dépêche : *Léon XIII bénit réunion fidèle aux souvenirs — Evêque et condisciple envoie de la chère cité de Fribourg bénédictions, vœux fraternels, sympathies aux amis et collègues du Reminiscere.*

Par l'exposé qui vient d'être fait et surtout par la citation de ces trois dépêches, le lecteur de l'Eclair sera mis à même de juger ce que sont aujourd'hui les élèves des jésuites. Il pourra se dire : les étudiants de Fribourg sont encore ce qu'ils ont été sous la main de leurs maîtres : Fidèles à la Religion, fidèles à la Patrie, suivant leur devise : *Religion, Patrie*. Il comprendra pourquoi nous avons pensé qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à l'entretenir d'une fête privée dont les acteurs jouissent à si juste titre de la considération publique, malgré l'indélébile teinte de cléricisme dont ils sont empreints. X X X.

Concert de Charité

Il est bien difficile de rendre un compte exact et détaillé d'une séance aussi complète et aussi réussie que la soirée donnée au théâtre du quai Saint-Antoine, par une société de jeunes Lyonnais s'occupant d'art et de bonnes œuvres.

Si bienveillant qu'il soit, le chroniqueur ne peut résister à la tentation de critiquer tel ou tel morceau et de faire des observations aux artistes.

Et pourtant, pour la séance de mardi dernier, 11 mars, il n'y a pas eu place à une remarque désobligeante ni à un reproche sérieux. C'est extraordinaire et vrai.

L'orchestre, sous la direction de M. Marc Mathieu, un fervent celui-là, et un amateur des plus distingués, a tenu sous le charme l'assistance par l'exécution brillante, simple et pleine de crânerie de cinq grands morceaux, tous variés de caractère et de difficulté.

Vive ça, mes maîtres, vous attaquez fièrement avec l'audace de la jeunesse les morceaux ardu du répertoire, et voici que le succès promis par le poète latin :

Audaces fortuna juvat

vous arrive de plein pied, sous la forme de mains gracieuses qui vous applaudissent, et d'énergiques bravos de la partie mâle de votre auditoire.

L'ouverture de la *Sirène*, d'Auber, musique peu profonde, mais bien française, c'est-à-dire très accessible à tout le monde et finement émaillée de charmantes mélodies.

Puis le *Cujus animam*, de Rossini, avec un solo de piston, trop volé par les cordes, mais enlevé vigoureusement. Allez donc modérer ces jeunes archets ! Et cependant, comme pour contredire la critique, les *Airs de ballet*, de Faust, donnent toutes les nuances et tous les dessins possibles. C'est un festin de Balhasar, sans l'orgie ni les malédictions. La *Patrouille turque*, de Michaëlis, accentue très nettement la finesse d'interprétation de l'orchestre ; le son commence à peine dans le mystère de la nuit ; il augmente, la patrouille s'avance ; enfin elle s'éloigne et se termine en écho presque imperceptible.

La mazurka, merveilleusement dite, fait ressortir les qualités étonnantes du jeune hauboisiste, M. Gauny, qui sera bientôt l'émule de Fargues.

Tout cela est magnifique ! Et l'orchestre de M. Marc Mathieu mérite les plus sincères félicitations. Or même, dit le poète : *Si l'honneur des soldats revient au capitaine*, il n'y aura pas de jaloux, et tous les artistes seront satisfaits, comme le public de mardi, d'ailleurs.

Le monologue, quand il n'est pas dit par Coquelin, est très ingrat et peu empoignant. M. Pipérin cadet, dont le pseudonyme approximatif cache ou plutôt ne cache pas un charmant garçon et un spirituel avocat, a extrait cependant des monologues qu'il a dits, l'*Election et les Renseignements*, la vraie note juste et gaie qui lui a valu de vifs applaudissements. Citons vite encore une ravissante poésie inédite d'un autre jeune Lyonnais bien sympathique, M. Paul Mariéton, et dite par le même M. Pipérin Cadet.

Revenons à la musique. C'est M. Henri Duquaire qui nous fournira la transition, avec la sérénade de la *Damnation* de Faust, remarquablement interprétée.

M. H. Duquaire est un pianiste de beaucoup de talent ; son jeu est brillant et discret, chose bien rare.

Quand à M. Chabert, il est tout simplement

surprenant. Sa fantaisie sur la *Traviata* est un morceau d'artiste consommé. M. Chabert l'a joué en premier prix du Conservatoire ; et ce n'est qu'après de longues années d'études spéciales que l'on peut ordinairement jouer ces choses-là et les jouer aussi bien.

M. Baux, chanteur distingué, à la voix très moelleuse, a chanté les couplets de : *Si j'étais roi*, avec beaucoup de méthode. L'air de la *Mule de Pedro*, de V. Massé, a été détaillé par le même chanteur avec un art irréprochable. Aussi a-t-on rappelé chaleureusement M. Baux.

Un duo de flûte et de hautbois, par MM. Drogue et Gauny, sur des motifs de *Guillaume Tell*, a réuni tous les suffrages, et Dieu sait s'il faut bien jouer de ces deux instruments pour se faire applaudir !

L'adagio du 3^e trio, opéra 52, de Rubinstein, pour piano, violon et violoncelle, a été aussi bien joué que possible par les trois amateurs, MM. de Serres, Chabert et Sicard.

Le grand maître moscovite qui va prochainement venir se faire entendre à Lyon n'aurait pas refusé lui-même ses applaudissements à ces messieurs.

MM. Gubian et Péronnet ont joué la grande symphonie de *Dancla*, avec beaucoup de brio.

Et la *Berceuse*, de M. Éparvier, qu'on jouait hier pour la première fois, qu'en dirons-nous, après avoir épuisé presque toutes les formules de l'admiration ?

MM. Chaintre, Blanc, Sicard et Duquaire l'ont magnifiquement enlevée.

La note musicale joyeuse a été fournie par la chansonnette humoristique de M. Del Campo, (un Italien de la rue du Plat). M. Del Campo chante le sentiment profond d'un jeune homme pour la fille de sa portière-à-à-ère. Il est fréquemment interrompu par les rires de l'assistance, que ses roulades très gaies provoquent.

Deux comédies, le *Train N° 12* et les *Convictions de Papa* ont terminé joyeusement la soirée.

La partie sérieuse et pratique de la fête, la quête pour le Cercle catholique de Saint-Georges, a été des mieux remplies, nous dit-on.

Les dames patronesses qui ont fait la quête, Mesdames de Boissieu, comtesse de Bordes, Jourdan et Michoud, avaient peine à porter les plateaux chargés de pièces d'or et d'argent. Heureusement, leurs aimables cavaliers, décorés d'une rosette blanche, comme toutes les commissaires de la fête, pouvaient malgré les bouquets énormes qu'ils portaient, aider ces dames à emporter le produit très fructueux de la collecte.

En somme, excellente soirée, admirablement organisée et réussie sur toute la ligne. F. C.

Un Article du Progrès

Le *Progrès*, dans son numéro de mercredi, profite d'un prétendu entretien du duc d'Aumale, à Chantilly, avec un journaliste américain pour insulter à son aise toute la famille d'Orléans.

Il est fâcheux pour le rédacteur de l'article en question, que M. le duc d'Aumale n'ait pas quitté Paris depuis six semaines, ce qui le met dans l'impossibilité absolue d'avoir eu, ces jours derniers un entretien quelconque avec un journaliste quelconque à Chantilly. — Il est maintenant avéré que ce fameux entretien n'est qu'un immense canard. Je sais bien que le *Progrès* dit : « Pour notre part, nous croyons à la vérité des révélations du *Nouvelliste*. » Mais, qu'on le croie ou qu'on ne le croie pas au *Progrès*, cela ne fera rien à la chose. Un fait n'arrive pas par cela seul qu'on le désire, Dieu merci ! car il y a longtemps que nous ne serions plus de ce monde, à ce compte-là.

Mais passons sur cette erreur ; tout journaliste, quelque soit d'ailleurs son talent, peut se tromper sur un fait qui lui est annoncé le soir et démenti le lendemain. — Ce qu'il ne doit ignorer à aucun prix, c'est l'histoire, surtout l'histoire de son temps. Or, aucun homme de bonne foi qui sait l'histoire n'écrira ces lignes : « Chez ces gens (les d'Orléans) qui ont reçu de la France agonisante, reçu de la République (remarquez la gradation), la somme ronde de 40 millions, ou médite l'égorgeement du gouvernement populaire. »

Cette fameuse blague d'une « somme ronde de 40 millions » arrachée à la France agonisante, finit tout au moins par être ennuyeuse. Si le rédacteur de l'article que nous réfutons, veut bien prendre la peine de lire notre numéro du 9 février, il y verra que jamais les d'Orléans n'ont réclamé un liard à la patrie ruinée, que s'ils avaient voulu réclamer, c'était 80 millions qu'on leur devait et non 40 ; enfin, qu'ils n'ont jamais eu l'ombre d'un argent, mais bel et bien et tout simplement les restes de leurs propriétés non vendues et dans l'état où elles se trouvaient. C'est un point aujourd'hui absolument certain et sur lequel il ne

s'élève plus aucune controverse, si donc vous êtes de bonne foi, monsieur le rédacteur du *Progrès*, ce dont je ne saurais douter, vous ne manquerez pas une fois pour toutes, de vous rétracter.

Permettez-nous encore, en toute sincérité, de ne pas trouver bonne la phrase suivante : « Ainsi encore, M. d'Aumale et ses neveux n'avaient réclamé des commandements dans l'armée active que pour conspirer contre la République, et la renverser par la force ! » Je ne crois pas qu'il soit de bon goût de venir critiquer, en tant que soldats, des princes qui se sont conduits comme le duc de Joinville et le duc de Chartres en 70.

Ce vaillant duc de Joinville, cet illustre marin, habitué à commander les flottes, et qui vient demander en grâce de servir comme simple volontaire, dans nos jeunes armées sans expérience, devrait être donné comme exemple à tous les Français. Certes si nous n'avions eu alors que des hommes de cette trempe-là, et un peu moins d'admirateurs passionnés des ombrages de Saint-Sébastien, nous n'en serions pas aujourd'hui où nous en sommes.

Quant à cet indomptable officier, le duc de Chartres, qui se cache sous un glorieux pseudonyme, pour que son titre de prince ne l'empêche de verser son sang pour sa patrie, et qui, simple soldat, combat comme un lion pour le pays en danger, nous ne doutons pas que l'histoire le place un jour au rang de nos plus grands héros, près de Bayard et de Condé.

Et quand après des faits comme ceux-là on traite cavalièrement ces princes « d'affreux hypocrite, » de « conspirateurs de bas-étage », de « voleurs de trônes, » de « vulgaires intriguants, » qui ne reculent « devant aucun mensonge, devant aucun serment pour arrondir leur bourse et parvenir à leur but politique, » on fait preuve d'injustice criante et de sottise petitesse, sans compter que les injures ne retombent jamais que sur ceux qui les lancent.

EVIDENCE.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 5 mars. — PRÉSIDENCE DE M. DE LA CHAPELLE.

M. Beauverie donne lecture d'un rapport sur une candidature.

M. Desvernay donne lecture à la Société d'une lettre de Mme Sèvre, veuve du graveur lyonnais, demandant à M. le maire de Lyon la concession d'un terrain à perpétuité pour son mari. M. Desvernay prie les membres présents de la Société de vouloir bien joindre leurs signatures à celles des notabilités lyonnaises qui ont déjà signé cette pétition.

M. Georges lit quelques passages de son rapport sur l'architecture, travail qui a mérité à son auteur un prix de l'Institut. M. H. Pallias donne lecture de quelques notes sur l'auteur de *Gingenne*, Edmond Badon, grenoblois.

Ordre du jour de la prochaine séance : Scront entendu MM. Bleton, Vettard, le comte de Charpin, l'abbé Conil.

Le Salon de Peinture

EN 1834

M^{lle} F. de Mertens, qui nous envoie chaque année un ou deux tableaux, a exposé cette année deux toiles de mérite, et qui attestent sinon la perfection atteinte, du moins un progrès très considérable : Le *portrait improvisé* et *l'enfant de chœur*. Le premier de ces tableaux a eu les honneurs de la gravure dans le numéro supplément de *L'Express*, et le second, un charmant négrillon à la mine intelligente, sera certainement acheté avant la fin de l'Exposition.

Les projets de flèches pour la cathédrale de Lyon, de M. Monnier, sont des dessins de valeur, qui n'auront probablement pas le privilège de faire exécuter le couronnement des vieilles tours de Saint-Jean.

M. Morel de Voleine expose un excellent fusain, *l'Étang de Bagneux* (Indre), et un très joli château moyen-âge, pris sur nature à Cogny (Rhône). Cet artiste, élève de M. Chagny et de M. Barriot, est en outre guidé par les conseils d'un critique éminent qui l'empêcheront d'errer dans les voies vulgaires de la médiocrité.

Bon dessin à la plume, de M. Morgon, un bressan qui croque avec amour les sites de son pays.

Un *futur peintre*, de M^{me} Marie Nicolas ; assez bon petit tableau de genre, où un bébé de bonne famille crayonne sur un mur, au grand ébahissement des enfants du fermier, un cavalier fruste.

Les *Bords de la Mosson*, de M. Victor Node représentent une rivière bleue avec des arbres très verts, trop verts peut-être.

Les *Fleurs et Fruits* du frère Odilon méritent un éloge spécial.

Bon dessin de M. Ogier, sous le n° 401. Les *Émaux* de Mme Ollendon de Paris, sont remarquables.

Notre excellent sculpteur lyonnais, M. Pagny a exposé le buste de J.-B. Say. Cette œuvre magistrale ornera la salle de la Chambre de commerce. Du même auteur, un très beau médaillon, terre cuite.

Madame Pahud a deux gouaches, *Azalées* et *Camélias*, et *Primevères des champs*, qui sont bien de l'école de M. Médard. Celui-ci, un des maîtres maintenant, a sous le n° 370 un panier délicieux de raisins, de pommes et de roses. Cette toile est très admirée et ce n'est que justice.

L'Avare, de M. Ennemond Payen, est trop vivement critiqué. On lui reproche de manquer de naturel, et d'avoir une souvenance d'un rouge trop vif. La pose du personnage est invraisemblable, les pièces d'or mal peintes, etc., etc.

À côté de ces observations un peu justes peut-être, il faudrait reconnaître la vigueur du dessin dans la figure de l'avare, et ses mains aux doigts de spatule, qui se crispent sur l'or, justifiant très bien la légende du Livret :

Un soufite, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre
F. DE P.

Nos lecteurs trouveront des billets de la *Loterie des Arts décoratifs* chez MM. L. Von OVEN, 2, rue Joquelet.

PANORAMA DE LYON

Le *Siège de Lyon en 1793*, ouvert de 9 heures du matin, à 7 heures du soir.

Rue du Nord, 30, LYON-BROTTEAUX.

ROME ET JÉRUSALEM

Plans en relief de M. COUDEAU, place St-Nizier, Ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 10 h. du soir.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang. Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Le Tribunal de commerce de Paris vient de déclarer la faillite des compagnies de *Tramways Nord et Sud*. Pour faire valoir leurs droits et pour tous renseignements, les actionnaires et les obligataires sont priés de s'adresser à MM. Bonhivers et Cie, 97, boulevard Malesherbes, Paris.

Quelle est cette maladie qui nous assaille ?

Comme un voleur nocturne, elle s'empare de nous à l'improviste. Beaucoup de personnes souffrent de la poitrine et des côtés, et parfois des reins. Elles se sentent mal à l'aise et fatiguées, elles ont dans la bouche une saveur désagréable, particulièrement le matin, une sorte de glaires s'amasse autour de leurs dents. Elles manquent d'appétit et ont comme un poids sur l'estomac, elles éprouvent souvent une sensation de défaillance que la nourriture ne peut apaiser. Leurs yeux sont ternes, leurs mains et leurs pieds deviennent froids et visqueux au toucher.

Au bout de quelque temps une toux se déclare, d'abord sèche, mais quelques mois plus tard accompagnée de crachats de couleur verdâtre.

Celui qui est atteint de cette affection se sent constamment accablé de fatigue, et son sommeil ne lui produit aucun repos. Ensuite il devient nerveux, irritable et taciturne, il est assailli d'idées noires. Il éprouve du vertige, une sorte d'étourdissement quand il se lève subitement.

Les intestins deviennent constipés ; la peau est sèche et parfois brûlante ; le sang s'épaissit et ne peut plus circuler ; le blanc des yeux prend une teinte jaune ; l'urine qui devient rare et très colorée, forme un dépôt lorsqu'elle a reposé quelque temps. De fréquents renvois de nourriture ont lieu, tantôt d'un goût aigre, tantôt d'une saveur douceâtre, et très souvent accompagnés de palpitations de cœur ; la vue s'altère avec des taches de sang devant les yeux, le malade ressent une grande prostration et une extrême faiblesse.

Tous ces symptômes se présentent tour à tour.

On pense que près d'un tiers de notre population est atteinte de cette maladie dans quelque une de ses différentes formes. Il est en outre prouvé que la plupart des médecins se sont trompés sur la nature de cette affection. Les uns l'ont traitée comme une maladie de foie, d'autres comme une affection des reins, etc., etc., mais aucun des divers modes de traitement n'a été employé avec succès, parce que le remède doit être tel qu'il puisse agir avec la même harmonie sur tous ces organes ainsi que sur l'estomac ; car dans la dyspepsie affection dont il est ici question, tous ces organes prennent également part à la maladie en causant l'impureté du sang, et ils exigent un remède qui agisse activement et en même temps sur tous. *La Tisane américaine des Shakers* est souveraine dans cette sorte d'affections en procurant au malade un soulagement presque immédiat.

Ce merveilleux dépuratif du sang s'attaque à la vraie cause du mal et l'extirpe radicalement. L'économie, son usage fait disparaître tous ces symptômes alarmants et en quelques jours le malade recouvre la santé.

Prix : 4 fr. 50 la bouteille. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies ou la brochure est décernée gratuitement.

Dans le cas où les intestins ne seraient pas actifs, il faudrait prendre une ou deux *Pilules américaines des Shakers* au moment de se mettre au lit, tandis que la *Tisane américaine des Shakers* devrait être prise trois fois par jour, immédiatement après le repas.

BIBLIOGRAPHIE

LES RÉGICIDES, roman historique, par OSCAR DE POLI.

La librairie Blériot et Gauthier, de Paris, vient de publier sous la signature d'un publiciste bien connu, deux volumes que nous recommandons à nos lecteurs. C'est le roman d'un héritier direct des Valois, fils de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, que Catherine de Médicis fit enlever à sa naissance, pour obéir à la prescription d'une vieille devineresse italienne, Tonina. Ce jeune prince, confié à un gentilhomme compromis autrefois, et par conséquent, à la merci de Catherine, vit jusqu'à 18 ans dans le village de Vivonne, auprès de Gilles de la Ramée, qui lui apprend le maniement des armes et de concert avec Messire Eustache Bocquet, curé de Vivonne, fait de François un homme instruit, généreux et vaillant. Tous ignorent le secret de la naissance de François, qui n'est dévoilé qu'à la suite d'aventures très romanesques. Seul, le seigneur Jacques de Compadavaine, a surpris le secret fatal, et le dévoile au moment opportun.

Le jeune gentilhomme inconnu, François de la Ramée devient prétendant, et le récit l'accompagne dans ses pérégrinations en Autriche et en Espagne, à la recherche d'appuis royaux pour sa cause.

Le livre de M. Oscar de Poli est écrit avec verve; les descriptions historiques y sont exactes et les caractères de ses personnages bien frappés.

Ce jeune Valois excite avec grand intérêt par son tempérament chevaleresque et sa dignité vraiment royale. Le malheur effroyable qui termine par le dernier supplice son existence aventureuse, jette sur tout l'ouvrage une teinte triste.

Le titre de *Régicides* n'est justifié dans les deux volumes que par la peinture fortuite et secondaire faite par l'auteur des assassins nombreux à cette époque qui attentèrent à la vie de Henri IV. Le livre eût mieux été intitulé: *Le dernier des Valois*.

F. C.

de 2 fr. sur la semaine passée. La diminution du dividende a produit une mauvaise impression. On annonce qu'il sera inférieur de 5,50 à celui de l'an passé qui était de 18.

Le dividende de la Banque Transatlantique est fixé à 7 fr. A l'Assemblée prochaine du 29 mars, on doit proposer la réduction du capital de 50 à 25 millions. Cette réduction s'opérera par l'échange de 2 actions nominatives, libérées de 125, contre une action au porteur de 250 fr.

La Société Financière de Lyon cote 155 à 160. La prochaine Assemblée est appelée à se prononcer sur une proposition de réduction du capital, ou de dissolution de la Société.

Rien de particulier sur les chemins de fer français. Ils sont aux cours de la semaine passée. Parmi les chemins étrangers, nous à avons noter la hausse du Nord-Espagne. Cette hausse est due en partie à l'augmentation des recettes, et en partie à la nouvelle concernant la fusion de cette Compagnie avec les chemins des Asturies.

La spéculation commence à s'emparer de nouveau du Lombard. On escompte l'achèvement du tunnel de l'Arberg. Les cours ont été poussés au-dessus de 320 et se maintiennent fermes à 323, mais pour combien de temps?

Le Conseil d'administration des Houillères, vient d'annoncer le dividende qui sera proposé à la future Assemblée.

Celui de Montrambert sera de 50 fr. Celui des Houillères de Saint-Etienne de 17, supérieur de 1 fr. à celui de l'an passé et celui de la Loire reste fixé comme le précédent à 12,50.

N'était la prudence bien connue de ces compagnies on aurait lieu d'être surpris de la modicité du dividende. Il est notoire, en effet, que Montrambert et Saint-Etienne auraient pu donner davantage. Si elles ne l'ont pas fait, il faut croire que c'est en vue des exercices futurs, qui peuvent n'être pas aussi rémunérateurs.

L. R.

VARIÉTÉS

(Voir les nos 219 à 226).

Anciens cloîtres de Saint-Jean et maisons du Chapitre.

MAISON DE LA PRÉVOTÉ, où logeait le Prévôt du chapitre, elle était assis dans le cloître, mais nous ne pouvons désigner le lieu qu'elle occupait. Saint Aubin, nous apprend¹, que Guillaume de Vere, Prévôt de Fourvière, mort le 14 mai 1514, avait fait bâtir cette maison, la prenant par les fondements, et qu'elle fut détruite en 1562 par les protestants avec l'hôtel de Talaru et plusieurs autres maisons qui la joignaient. — Le Prévôt du chapitre n'avait point d'office désigné dans l'église; il était seulement le chef né du chapitre de Saint-Thomas de Fourvière.

¹ Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, p. 325.

HOTEL DE TALARU. Selon de Rubys¹, la maison de Talaru, était l'une des plus nobles et des plus anciennes de cette province; elle eut trois cardinaux et trois archevêques de Lyon. L'un de ces cardinaux, dit-il, nommé le cardinal Rolin ou Raulin, fit bâtir ce bel hôtel de Talaru, qu'on voyait autrefois dans le cloître de Saint-Jean et qui fut démolie en 1562 par les protestants. Ce cardinal, par son testament, avait affecté cet hôtel aux chanoines de cette maison de Talaru, qui seraient en l'église de Saint-Jean, etc.

L'HOTEL DE LA CUSTODERIE, où habitait le grand Custode, était situé dans la rue des Estrées. Au-devant de cet hôtel existait du côté du quai un petit jardin clos d'un mur surmonté d'une barrière de fer. Cet édifice a été démolie en 1827 ou 1828 et remplacé par de nouvelles constructions. Le grand custode avait la direction sur l'église de Saint-Etienne, sur l'office canoniaux, et sur tout ce qui avait rapport au service de cette église.

L'HOTEL DE LA SACRISTIE, où logeait le grand sacristain, était au bout de la rue des Estrées près de l'ancienne voûte de l'archevêché démolie au commencement de ce siècle lors de l'établissement du quai. M. Cocharde, dans son guide du voyageur à Lyon de l'année 1826, page 520, dit: « Il est question d'élargir la voie publique, dans cette partie, de tout l'espace qui est au-devant de la maison de l'ancienne sacristie; cette amélioration produirait le meilleur effet. » Cette amélioration ne tarda pas à avoir lieu, car peu après cette maison fut démolie pour faire place à une nouvelle construction. — Le grand sacristain était chargé de l'église, du trésor et du clocher de Saint-Jean; il était encois chargé de faire suppléer à Saint-Jean l'office, lors que le chapitre allait, soit à Sainte-Croix, soit à Saint-Etienne.

ANCIENNE CHAMARERIE. Cette maison où habitait le chamarier du chapitre de Saint-Jean, existe encore aujourd'hui, rue Saint-Jean, n° 37. Elle se trouve entre la rue de la Bombardie et la rue Sainte-Croix. Elle joignait autrefois d'un côté la porte du cloître dite Porte-Frau. Cette maison gothique, de l'époque de la renaissance des arts, appartenait au commencement du quatorzième siècle à Perceval de la Pallud, chanoine-comte et chamarier de la cathédrale. Celui-ci la légua en 1345 au chapitre, elle fut dès lors celle de la chamarerie. François d'Estaing, chamarier de Saint-Jean, la fit rebâtir au commencement du seizième siècle². On voyait ses armes sur la façade de

¹ Histoire de la ville de Lyon, p. 327.

² En 1511, un maçon nommé Didier, en travaillant à la Chamarerie, fut accablé sous les ruines d'une mu-

ce bâtiment, qui, par un privilège singulier, étaient même que celles de France. Ce chamarier mourut évêque de Rodez le 1^{er} novembre 1529¹. Les ornements de la façade de cet édifice et le puits dans la cour (aujourd'hui caché par une construction) sont admirables par leur bon goût et la délicatesse du travail. M^{me} de Sévigné qui vint à Lyon le 10 octobre 1673, logea dans cette maison chez M. de Châteaufort de Rochebonne, chanoine-comte et chamarier de Saint-Jean². — Le chamarier n'avait point dans l'église de fonctions particulières, mais au dehors il avait la police du cloître avec douze coponniers sous ses ordres.

ANCIENNE CUSTODERIE DE SAINTE-CROIX. Cette maison existe encore aujourd'hui rue Saint-Jean, n° 39. L'allée traverse dans la rue de Mandelot. Elle joignait d'un côté l'église de Sainte-Croix et de l'autre la rue du même nom. Une voûte qui traversait la rue Sainte-Croix permettait de communiquer de la custoderie avec la chamarerie. E. R. (A suivre.)

raillé, où il demeura plus de deux heures et demie avant qu'on eut pu enlever environ cinquante charretées de marrain sous lesquelles il fut trouvé sain et sauf à cause d'un voeu qu'il dit avoir fait à la Croix. Sur sa demande, le chapitre lui permit de faire dire une grand'messe à la tribune, et de sonner la grosse cloche. Péricaud, *Notes et documents*, etc., année 1511.

¹ Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, t. II, p. 483.

² Péricaud, *Tablettes chronologiques, pour servir à l'histoire de Lyon*, année 1673, p. xlvij.

Jeux d'Esprit

ANAGRAMME COMPOSÉE.

N° 5

J'ai fait un héritage et n'en suis pas plus riche !
Je crois, en vérité, que le destin me triche :
Est-ce bien hériter, qu'hériter de si peu ?...
De vieux arbres sciés pour jeter dans mon feu,
Un poème lyrique, un morceau de squelette,
Un arbuste de Chine, et la liste est complète
Avec un avion ! Avouez que vraiment
Je puis ne pas bénir l'auteur du testament !
Un ami cependant, un artiste en sculpture,
Prétend tirer parti de ma mésaventure
En veut rassérer mon espoir à l'envers.
« Assemblons, me dit-il, ces objets si divers,
Nous y pourrions trouver matière à deux statues,
A votre choix de bronze ou d'argent revêtues,
D'abord un prince que son règne immortalise
Et puis son grand évêque, honoré par l'Eglise.
Cela vous convient-il ? — Ah ! vous m'en direz tant
Que nous allons ici les dresser à l'instant ! »
E. MEUNIER.

LA SOLUTION DE L'ANAGRAMME DU N° 227 EST :
GIVRE-GRIVE.

Mme C. C. de Lyon; MM. Albert et Camille; de Paris; M. Antonin Auffray, de Limoges; M. William de Poitiers, ont trouvé la solution du problème paru dans le n° du 1^{er} mars.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENÈVE, 1.

BULLETIN FINANCIER

Cette semaine, la Bourse a piétiné sur place. Les cours restent à peu près ce qu'ils étaient précédemment. Pourtant la note dominante, c'est la fermeté.

En d'autres temps, cette fermeté serait de bon augure, on y verrait à bon droit, un signe évident de reprise prochaine. Malheureusement, il n'en est plus ainsi. Elle est due à deux causes qui sont loin d'être une preuve de prospérité: la rareté des transactions et la fermeté des Bourses étrangères. Le mot d'ordre, en effet, nous vient de plus en plus des places étrangères, Londres et Berlin commencent à nous faire la loi. Encore un résultat, de la politique de Ferry et de ses compères.

Parmi les valeurs de Crédit, nous relevons les cours suivants : Banque de France, 5,140; Crédit Lyonnais, 550; Banque d'Escompte, 528; Crédit Foncier, 1,230; Banque Franco-Egyptienne, 565; Banque Ottomane, 640; Société Générale, 480, en baisse

LE PORTRAIT DU ROI

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs de magnifiques portraits de Mgr le comte de Paris.

Ces portraits sur japon, chine et velin, mesurent 45 c. de large sur 60 c. de hauteur; soumis à M. le comte de Paris, il a bien voulu les approuver.

LE PRIX EN EST AINSI FIXÉ :

Sur japon	5 francs.
Sur chine	4 —
Sur velin	3 —

Nos Bureaux sont ouverts de 9 heures à 6 heures.

On trouve dans nos Bureaux :

Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire; les I^{re} II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr.; DÉPARTEMENTS, 16 fr.; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr.; DÉPARTEMENTS, 22 fr.; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.

FUMEURS Ne sortez de là!!!

Si vous voulez fumer du papier parfumé bienfaisant, fumez le VRAI GOUDRON de Norvège de Joseph BARDOU & Fils. Exigez le cachet de garantie et la signature des INVENTEURS. — Si vous préférez fumer du papier extra-blanc, fumez le Joseph BARDOU Extra (couverture en chromolithographie). — Exigez toujours la Signature. — QUALITÉS DE CES DEUX PAPIERS: 1^o Ils n'adhèrent pas aux lèvres; 2^o Ils détruisent l'acreté du tabac; 3^o Ils ne fatiguent ni la gorge ni la poitrine, étant fabriqués avec des produits de 1^{er} choix, par des procédés spéciaux pour lesquels nous sommes seuls brevetés. — Ils ont fait naître 40 contrefaçons ou imitations dont il faut se méfier. — Vente dans tous les Bureaux de Tabacs. USINE A VAPEUR A PERPIGNAN — Joseph BARDOU & Fils.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERTOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

On peut se procurer aux Bureaux de l'Éclair, rue Mulet, 3

LES

CONFÉRENCES POPULAIRES

Données à Marseille, Directeur: M. l'abbé BOURCIER.

NOUS CITONS ENTRE AUTRES :

LE SOCIALISME ET LES CONFÉRENCES POPULAIRES

Par M. l'abbé MARBOT

Vicaire général de sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Aix

LE SOCIALISME ET L'ÉCOLE CABET

Par M^{re} HORNEOSTEL, avocat au barreau de Marseille.

LE SOCIALISME, SES FORMES DIVERSES, SES ILLUSIONS

Par M^{re} de SÉRANON, avocat.

LE SOCIALISME DANS L'ATELIER

Par le chanoine BOURGES, directeur du cercle de St-Genis, à Arles.

TRAVAIL CHRÉTIEN ET SOCIALISME

Par M. l'abbé CHERRIER, chanoine d'Aix.

DU **SENTIMENT RELIGIEUX**
DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de notre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

TIRAGE DÉFINITIF
DE LA



Le 17 JUILLET 1884

GROS LOTS :

500,000^{fr.}

En cinq Gros Lots de 100,000 fr.

2 Lots de 50,000

4 Lots de 25,000

10 Lots de 10,000

100 Lots de 1,000

200 Lots de 500

An total 321 Lots formant

UN MILLION DE FRANCS

Le tirage aura lieu à Paris, les lots seront payés en espèces au Siège du Comité

Prix du Billet : UN FRANC

Pour obtenir des billets, adresser en espèces, chèques ou mandats-poste la valeur des billets à

M. Ernest MATHIEU, Secrétaire Général du Comité, 13, Rue de la Grange-Batelière, Paris.

CHAPELLERIE

La maison REVIÉ seurs, rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80, à Lyon, engage les Dames qui veulent se coiffer — elles et leurs enfants — avec goût et à bon marché, à visiter ses magasins. Elles seront étonnées de trouver un si grand choix de coiffures garnies depuis 3 fr. 75, et non garnies à tous prix.

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX POUR FILLETES ET GARÇONNETS

LAINES

Mohair, Persan, Saxe, Mérinos

ANGLAISE IRRÉTRICISSABLE

ROBES ET MANTEAUX D'ENFANTS

PÉLERINES ET FICHUS

A. ROYANÉ

Rue de la Préfecture, 1

ARGENT prêté sur signature et avec garantie, sur successions et hypothèques. — Ecrire Crédit public, 7, faubourg Montmartre, Paris.

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE

Vitreaux d'art de tous styles

Augustin THIERRY

LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.